Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 521

Artikel: Petit courrier

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262981

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

duire trop loin. Mais un contact constant et cordial régna entre les représentantes de nos organisations et les membres du Comité d'experts, grâce à de nombreuses occasions privées de rencontres, et surtout, le Comité invita officiellement toutes les grandes organisations féminines à se faire représenter à une séance en commun pour discuter avec lui le plan de travail qu'il avait établi, y faire des observations, voir même des critiques et y suggérer des adjonctions ou des modifications. Avouons que nous ne sommes pas accoutumées à être ainsi consultées et écoutées — surtout pas en Suisse! et que l'exemple ainsi donné par la S. d. N. pourrait être suivi avec avantage dans bien des cas!

Cette séance commune, qui eut lieu le 9 avril, dura trois heures et parut incroyablement courte, vu l'intérêt des questions traitées et des vues échangées. Questions de faits uniquement, certes, car nous savions toutes que l'étude à laquelle il va être procédé doit être purement objective, se borner à constater des faits en s'appuyant sur des textes législatifs, et ne peut avoir en aucune manière un caractère de propagande pour ou contre les droits de la femme. Mais le champ de travail est si incroyablement vaste que certains problèmes se sont posés devant le Comité d'experts, sur lesquels nous tenions à manifester nos vues: l'étendue géographique, notamment de cette étude, que nous désirons voir s'appliquer à toutes les femmes de tous les pays, de toutes les régions, dans tous les continents, tout en comprenant fort bien d'autre part qu'il soit impossible de tout faire à la fois, et que l'on puisse envisager de limiter d'abord cette étude aux systèmes des pays européens, pour l'étendre ensuite aux autres continents. La question si importante aussi de la situation *de fait* de la femme, qui est souvent fort différente de la situation *de droit*, ou, pour employer une terminologie plus courante, de l'application des lois et réglements, qui arrive parfois à des résultats surprenants: un domaine où la collaboration des organisations féminines, telle que l'a demandée le Comité d'experts, pourra être fort utile. Citons encore la délimitation du domaine de l'enquête aussi en ce qui concerne les conditions du travail pour éviter tout double emploi avec celle que le B. I. T. poursuit actuellement, et dans laquelle rentrent de plein droit les questions de salaires, de durée de travail, de louages de services et d'hygiène, le Comité de la S. d. N. étudiant, lui, celle de l'accès aux professions. *L'Equal Rights International* formula encore la suggestion intéressante d'inclure dans cette même étude la question dont le Dr. Muret s'est fait l'apôtre chez nous, soit celle du salaire de la ménagère: bref on voit combien ample et passionnante à la fois est l'œuvre à laquelle va s'attacher la S. d. N. et l'importance capitale qu'elle présente pour nous, femmes.

Bien entendu, ce n'est pas le Comité d'experts lui-même qui va procéder à un travail de pareille envergure, mais différents Instituts dont il s'est assuré la collaboration, tels l'Institut International de codification de droit privé, celui de droit public, le Bureau International de droit pénal, cette répartition correspondant aux grandes divisions du plan d'études, et cette liste n'étant pas limitative. Nous publierons d'ailleurs dans un prochain numéro quelques détails supplémentaires qui permettront à nos lectrices de mieux s'orienter, pressée que nous étions aujourd'hui de leur donner toutes chaudes des nouvelles, qui, en ces temps de réaction antiféministe, sont un réconfort et un encouragement.

E. Gd.

Treize organisations féminines internationales étaient représentées à cette séance, dont voici la liste: Conseil International des Femmes, Alliance Internationale pour le Suffrage, Fédération internationale des Femmes universitaires, Union chrétienne de jeunes filles, Ligue de femmes pour la paix et la liberté, Fédération internationale des femmes dans les carrières et les professions, Alliance Ste-Jeanne, *Equal Rights International*, *Open Door International*, Commission interaméricaine des femmes, Union Mondiale de la Femme, Ligue des Femmes catholiques, Guilde internationale des Coopératrices (cette dernière comme observateur seulement).

Petit courrier

Petite apprentie de commerce à grande féministe. — *J'ai assisté, l'autre soir, à Lausanne, à une conférence organisée par la Société des Jeunes Commerçants où le directeur des cours commerciaux, M. G. Düttweiler, devant un auditoire de jeunes gens et de jeunes filles, a fait une causerie* Contre le féminisme. *La moitié de son travail a été une compilation de toutes les sottises écrites contre les femmes. Et les jeunes gens et les jeunes filles riaient. Moi pas. Ai-je l'esprit mal fait? A la sortie beaucoup riaient grossièrement des femmes, c'est-à-dire de leurs mères, de leurs sœurs, de leurs futures épouses. Je me sentais mal à l'aise. Ai-je l'esprit mal fait? Je voudrais vous demander, grande féministe, vous qui avez l'expérience de la vie, croyez-vous qu'une maîtresse commerciale parlant à ses élèves aurait consacré la moitié de sa causerie à dire du mal des hommes? Je pense qu'une femme aurait eu plus de tact.*

C. S. à Gimel, à S. B., Lausanne. — *Que pensez-vous de la décision du Département de l'Intérieur du Canton de Vaud qui, pour diriger l'asile pour couples de vieillards ouvert à Gimel, grâce à la donation de Mlle Ch. Soerensen, désigne pour faire partie du Comité de surveillance, le préfet du district, le syndic et le pasteur de Gimel? Point de femme, alors que la donation a été faite par une femme, point de femme alors que la direction d'une grande maison, c'est tout de même une affaire de femme. La femme au foyer! C'était une belle occasion d'appliquer ce beau principe.*

Les réponses dans le prochain numéro.

Les femmes et les partis politiques

Dans son assemblée générale du 30 mars, l'assemblée générale du Parti libéral lausannois a voté à l'unanimité moins une voix l'admission des femmes dans le parti. La présidente du Groupe des femmes libérales fera de droit partie du Comité lausannois, avec voix consultative.

Les facteurs économiques dans les relations internationales

(suite de la 1re page)

Le monde de la libre concurrence a donc été transformé en un monde d'organisation économique, dans lequel, en vertu d'un système de répartition des pertes, la production est surveillée, proportionnée au besoin, et maintenue au-dessous de ce besoin afin de garder le prix de la marchandise à un certain niveau. Cette entente très étroite entre producteurs risque évidemment d'autre part de présenter de graves inconvénients pour le consommateur: aussi doit-elle être contrôlée, tant par les membres de ces ententes eux-mêmes que par une législation internationale, pour la création de laquelle de nombreuses études ont été faites, par le S. d. N. entre autres...

— Mais, interrompit ici une participante à cette Conférence d'études, comme vous l'auriez aussi certainement fait, lecteurs, pourquoi, si toute la production mondiale est pareillement réglée et si des ententes surviennent pour équilibrer les prix, pourquoi alors cette anarchie que nous constatons trop fréquemment dans la distribution des produits (matières premières ou produits manufacturés?) et comment n'a-t-on pas encore réussi à empêcher ce scandale que des centaines de milliers d'être humains meurent de faim en Chine ou aux Indes, alors que, dans d'autres parties du monde, on chauffe des locomotives avec du ublé, on massacre des troupeaux de vaches et de porcs, on rejette à la mer tout le produit d'une journée de pêche? et ceci uniquement pour maintenir le prix de vente élevé? Et il fut rappelé à ce propos la suggestion — naïve sans doute — de certains groupements féminins d'organiser le transfert, dans des régions en proie à la famine, de ces richesses gaspillées ou détruites uniquement pour servir des intérêts commerciaux.

Les réponses à cette question furent intéressantes parce que révélatrices de mentalités diverses: ces transferts ont été effectués à l'intérieur de quelques pays, dirent les unes. Ainsi aux Etats-Unis, le *New Deal* a fait remettre aux chômeurs des produits agricoles et en Angleterre, le surplus du lait a été distribué aux enfants des écoles. — Mais d'un pays à l'autre, ces transferts sont à peu près impossibles, objectèrent d'autres, et de plus, s'ils se font gratuitement, le prix de ces marchandises baissera tellement qu'il sera impossible de continuer cette opération. Une politique internationale de crédit pourrait seule remédier à cette situation. — Non, dirent les troisièmes, ce n'est que par l'extension internationale du mouvement coopératif que pareils scandales économiques disparaîtront. — N'oubliez pas assurément les dernières que ces scandales sont inhérents à la structure d'un monde en transformation et que nous vivons en période de transition...

— Qui a raison?...

* * *

Chaque pays, a déclaré Mme Ballandes, une toute jeune et charmante économiste française, a au moins une matière première dont il est le principal producteur, et il est donc exagéré de prétendre qu'il est des nations privilégiées qui possèdent *tout* alors que d'autres, n'ont *rien*.

(Avouons cependant que nous n'avons pu nous empêcher de demander ici quelle pou-

Pour que le „Mouvement Féministe" vive...

Mme A. R. «Pour que le *Mouvement* vive	Fr.	10.—
Mme P. L. (Lausanne). Vers. spéc.	»	5.—
Mlle H. (Neuchâtel). «Pour combler le déficit	»	2.—
Total au 10 avril	Fr.	17.—
Listes précédentes	»	152.90
Total	Fr.	169.90

Un effort pareil chaque quinzaine, et notre situation financière se transforme. Merci d'avance et bien chaleureusement à chacun.

(Compte de chèques postaux : I. 943)

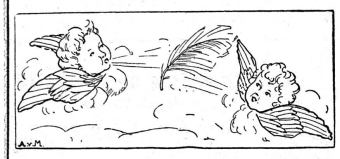

DE-CI, DE-LA

„Journées d'études ménagères et sociales."

La Fédération Française de l'Enseignement Ménager, (19, quai Malaquais, Paris VIme), organise tous les ans, trois « Journées d'Etudes » ménagères et sociales. Pour l'année 1938, elles sont fixées aux 6, 7, et 8 mai, à trois heures, à l'Agence d'Indo-Chine, 20, rue de la Boëtie, Paris, VIIIe.

Les sujets traités sont les suivants:

le 6: *Le taudis et le foyer.*

le 7: *Les boissons et les jus de fruits dans l'alimentation humaine.*

le 8, *L'utilisation des loisirs de la ménagère.*

Une exposition illustrera ce programme.

La Fédération Française de l'Enseignement Ménager serait reconnaissante aux lecteurs de ce journal de lui adresser leurs suggestions et leurs observations sur les sujets traités, et les invite cordialement à ses réunions.

Les 80 ans de Béatrice Webb.

Lady Passfield, la grande économiste anglaise, si populaire que tous ses concitoyens continuent à l'appeler du nom sous lequel elle s'est fait connaître, Béatrice Webb, vient de fêter ses 80 ans. Le *Times* a écrit à cette occasion qu'on ne pourrait comprendre la vie intellectuelle de notre génération sans connaître l'influence qu'elle a exercée en compagnie de son mari, Sydney Webb. Comme économiste, Béatrice Webb s'est fait connaître entre autres par un ouvrage sur le mouvement coopératif en Grande-Bretagne. Elle y affirme en particulier sa conviction que la coopération prépare la démocratie réelle, celle des consommateurs, qui devra être complétée par la démocratie des travailleurs manuels et intellectuels, c'est-à-dire par les Associations professionnelles et syndicales.

Statistique significative

Voici, d'après la *Française*, ce que l'on aurait trouvé dans quatre cents films examinés de près parmi tous ceux qui ont été projetés en France durant l'année 1936:

310 meurtres,
104 vols à main armée,
74 délits de chantage,
43 incendies volontaires,
14 délits d'escroquerie,
642 cas de filouterie,
182 cas de faux témoignage,
165 vols,
54 détournements de mineurs,
192 cas d'adultères féminins,
213 cas d'adultères masculins.

Et notre confrère ajoute avec raison que, à côté de ces films-là, il y a encore la masse de tous ceux qui, sans être violents, peuvent fausser la conception que l'on se fait de la vie, en projetant sur l'écran des sentimentalités excessives, un peu bêbêtes, et des luxes... tout américains, somptuosités dignes des Mille et une Nuits modernes!

Deux poids et deux mesures.

Une remarque amusante... et vraie! formulée au récent Congrès des institutrices anglaises:

Si la femme est membre du Parlement, son mariage n'affecte en rien sa situation...

Si elle est vedette de cinéma, plus de fois elle se marie, mieux cela vaut pour elle...

Mais si elle est fonctionnaire et institutrice, elle doit choisir entre le travail et le mariage!

que. Nous ne pouvons que recommander chaleusement à ceux de nos lecteurs que ces questions intéressent de se procurer ces brochures, dans lesquelles ils trouveront un exposé clair et concis des travaux effectués par la S. d. N. et qui constituent un aide-mémoire précieux à consulter.

J. S.

R.-J. Dubois, professeur à l'Ecole secondaire des jeunes filles de Genève, et Jean Wagner, professeur au Collège et à l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève: *Vocabulaire anglais à l'usage des classes supérieures de l'enseignement secondaire. (English words, phrases and idioms).* Payot éditeur, Genève. 1 volume cartonné: 4 fr. 80.

Vocabulaire anglais: deux mots bien secs, et qui pourtant, servent de titre à un ouvrage qui est tout ce qu'il y a de plus vivant, destiné par ses auteurs aux classes supérieures de l'enseignement secondaire. En le feuilletant d'abord, en le lisant ensuite avec un intérêt croissant, on déplore davantage encore la mort du jeune maître, dont la collaboratrice a dû achever seule une tâche entreprise en commun, et qui eût pu donner encore d'autres preuves de son érudition et de son talent.

Ce livre comble certainement une lacune, et il le fait avec bonheur. Divisé en chapitres qui touchent à tous les aspects de la vie: matérielle, familiale, sociale, intellectuelle et morale, il forme un ensemble des plus précieux à consulter, un instrument de travail de tout premier ordre, car on y trouve, à côté des termes et des formes idiomatiques en usage dans le pays — ceux et celles justement que l'élève ignore le plus et ne sait où chercher — ce complément, indispensable surtout pour une langue telle que l'anglais: le moyen sûr de les bien prononcer, la phonétique.

Vocabulaire, disions-nous, destiné aux élèves. Oui, sans doute mais encore, et tout autant, à ceux qui savent apprécier les méthodes nouvelles aussi intelligemment comprises, et qui désirent se tenir au courant de la langue parlée avec toutes ses nuances et ses finesses. Ouvrage à consulter par le maître aussi et même par le traducteur, le correspondant, l'écrivain qui, pressé ou fatigué, sera certain d'y trouver telle expression anglaise rendue avec bonheur en français.

M. L. P.

Dr. G. Richard: *Problèmes conjugaux.* 1 vol. broché in-8o, fr. 2.— Payot, éditeur.

Un médecin, frappé, comme le sont beaucoup de ses confrères, du nombre incroyable de foyers sans harmonie, sans équilibre et sans bonheur, s'est intéressé depuis plusieurs années aux problèmes conjugaux et invite ses lecteurs à partager son abondante moisson d'expériences et les conclusions qu'il en a tirées. Laissant volontairement de côté, pour ne point alourdir son texte, les causes non sexuelles des conflits conjugaux, il s'est donné pour tâche de mettre en évidence les facteurs qui troublent, inconsciemment ou non, tant de ménages. Avec simplicité et franchise, il envisage les problèmes sexuels tels qu'ils se présentent dans le mariage: importance immense et trop souvent méconnue de la base sensuelle dans l'union conjugale, refoulement des désirs légitimes créant des états d'instabilité, d'irritabilité, d'hostilité même entre conjoints, rôle de la vie sexuelle pour établir et maintenir le lien affectif entre époux.

Un chapitre très remarquable traite de l'hygiène et de la technique sexuelles; bien peu d'auteurs ont su mettre à la portée d'un public cultivé, — mais non spécialisé, — ce problème délicat et si important à connaître, et nous savons un gré très grand à M. le Dr. Richard d'avoir écrit avec tant de tact, de bon sens, de limpidité, de connaissance du corps et du cœur humain, ces pages qui seront, pour plus de couples qu'on ne le pense, une révélation, une source de réflexions salutaires, de libération, de redressement aussi.

L'auteur parle aussi des insatisfactions conjugales et explique — ce qui pourrait sembler paradoxal — comment le fait de regarder ces insatisfactions en face, pour y remédier dans une franche collaboration, est infiniment préférable à ces fuites dans le silence et la rêverie qui mènent souvent à une incompréhension toujours plus profonde. Enfin, — et ce paragraphe sera goûté de beaucoup de jeunes parents, — le médecin-spécialiste des troubles nerveux se penche sur la jeunesse et prône avec chaleur l'éducation sexuelle au foyer, dans une atmosphère familiale transparente; que de conflits seraient évités dans la vie adulte si l'enfant avait été renseigné droitement et sans préjugé!

Epouses et mères accueilleront donc avec un vibrant intérêt ce volume riche en exemples concrets, écrit sans aucune sécheresse scientifique et dans un désir évident d'affermir le bonheur conjugal des lecteurs; nul doute qu'elles ne le fassent connaître autour d'elles et qu'ainsi ces pages n'accomplissent un ministère nécessaire et profondément utile.

H. J. K.